

Motion de MM. Guy Jousson, Alain Dupraz, Alain-Georges Sandoz, Alain Comte, François Sottas, Mmes Hélène Ecuyer, Liliane Johner, Marie-France Spielmann, Eustacia Cortorreal et Monique Guignard: «Pour une relance immédiate de la construction de logements en ville de Genève».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le droit au logement pour les familles et les individus est, de notre point de vue, fondamental et vital;
- que la crise du logement actuelle, déjà sévère, n'a pas atteint son point culminant;
- que les industries, sociétés et institutions attendues dans un avenir proche vont augmenter, de fait, la demande déjà soutenue de logements sociaux;
- que notre canton se particularise par une topographie limitant une expansion libre en direction de sa campagne;
- que, en conséquence, la construction en milieu urbain doit être efficace et anticipée et demeurer la plus harmonieuse possible,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à fournir dans un délai de trois mois un inventaire des surfaces à bâtir sur notre commune dans l'immédiat, dans dix ans et vingt ans (y compris certaines surfaces actuellement protégées par des plans de site);
- à communiquer au Conseil municipal ses intentions, à court et moyen terme, pour participer à la résolution de cette crise par une véritable politique de construction;
- à évaluer les possibilités (et leurs coûts) de transformer les combles de certains immeubles de la Ville de Genève en appartements, partout où cela pourrait être faisable.